

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Les secteurs de MOUFIA et MONTAGNE SAINT BERNARD connaissent depuis quelques années, un essor très important qui continuera à aller en s'accroissant.

C'est pour cette raison qu'il serait souhaitable d'y installer une agence postale dans chacun d'eux, afin d'éviter à la population des déplacements fréquents.

J'aimerais connaître votre avis quant à la création éventuelle de ces agences postales.

Je mets la question aux voix.

Le MAIRE - Certains d'entre vous ont demandé qu'une agence postale soit également créée à la Montagne Saint-Bernard. Je vous signale qu'il est nécessaire pour que les PTT prennent en charge le fonctionnement de ces agences, qu'un certain nombre de prestations soient délivrées et si ce nombre n'est pas atteint les PTT ne paient pas. Nous serions donc obligés d'assurer le financement.

Le MAIRE - Je mets la création de ces deux agences postales à Moufia et à la Montagne Saint-Bernard.

ADOPTE A L'UNANIMITE

VC - St Denis le 10 Juin 1981
P/Le Préfet
de Secret. Général
Signé: Richard Culliaux
Pour Copie Certifiée Conforme
P/Le Préfet
Le chef de Bureau délégué

Signé: Jacques Jacotte